

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023**

Membres									Date de convocation	
En exercice :	11	Présents :	10	Excusé :	1	Absent :	0	Votant :	11	30/10/2023

L'an deux mille vingt-trois le 7 Novembre à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

**Présents** : Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Thomas ROLLET, Batiste FAVIER, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT.

**Excusé** : M. Jean-Claude LAPIERRE (a donné pouvoir à M. Alban VOSSION)

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : M. Alban VOSSION

Monsieur Alban VOSSION, présente l'ordre du jour. En préalable, il demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à l'ajout de cette question supplémentaire.

**QUESTION SUPPLEMENTAIRE : DEMANDE DE LOCATION DE PARCELLE – REMBLAI VERS CROS**

Monsieur Jérôme GUERIN a fait part de son souhait de louer tout ou partie de la zone de l'ancien remblai située « Vers Cros » afin d'y stocker son matériel de terrassement et d'y entreposer des matériaux de type gravats ou terres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas réserver une suite favorable à cette demande, compte tenu du fait que le remblai est maintenant remis en état et enherbé. De plus, ce terrain est proposé en zone constructible agricole dans Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration. Un courrier sera envoyé à Monsieur Jérôme GUERIN.

**1) RENCONTRE DES ELUS AVEC LE MAJOR COCHELIN, COMMANDANT DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE MACON**

Monsieur COCHELIN n'étant pas présent, ce point est reporté lors de la prochaine séance.

**2) DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CLECT SUITE A LA DEMISSION DE M. JEAN-CLAUDE LAPIERRE**

Monsieur Alban VOSSION a été élu Maire le 17 Octobre dernier, suite à la démission de son mandat de Monsieur Jean-Claude LAPIERRE en date du 10 Octobre 2023.

Monsieur Jean-Claude LAPIERRE, le 17 Octobre 2023, a abandonné sa fonction de représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT).

Il convient donc de désigner le nouveau représentant communal. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Alban VOSSION en tant que Représentant de la CLECT.

**3) SYDESL : PROPOSITION D'ADHESION AU NOUVEAU GROUPEMENT DE COMMANDES**

Le Conseil municipal décide de reporter cette question lors du prochain conseil du 5 Décembre car la municipalité n'est pas encore en possession de toutes les informations nécessaires. A cet effet, Monsieur Gianni FERRO participera à un webinaire le 13 Novembre prochain.

**4) ONF : PROPOSITIONS DE COUPES 2024**

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'Office National des Forêts est tenu, chaque année de porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes forestières.

Messieurs Alban VOSSION et Claude BOURDON ont participé à la réunion du 17 octobre dernier. L'élagage des pins sur une partie du Mont sera fait assez rapidement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner son accord sur les coupes proposées dans la liste jointe au courrier du 3 août dernier.

#### **5) RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur Alban VOSSION présente le RPQS : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le présent RPQS. Le rapport est consultable en Mairie.

#### **6) RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Monsieur Alban VOSSION présente le RPQS : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le présent RPQS. Le rapport est consultable en Mairie.

#### **7) DEVIS DE L'ENTREPRISE ROLLET POUR LA MISE AUX NORMES DE LA PORTE SECTIONNELLE**

La Porte sectionnelle de l'ancien local des Pompiers n'est plus aux normes, cela ne permet donc pas une éventuelle location de ce garage. A cet effet, un devis a été reçu de l'entreprise ROLLET. Il s'élève à 3 985.00€ HT (4 782.00€ TTC). Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

La municipalité va contacter CENTURY 21 pour avoir son expertise pour la mise en location de ce bien immobilier. La Commission « Bâtiments » se réunira prochainement.

#### **8) DEVIS DE L'ENTREPRISE MANSIAT POUR DES TRAVAUX ELECTRIQUES DANS L'EGLISE**

Monsieur Bernard LAPIERRE présente le devis reçu de l'entreprise MANSIAT pour les travaux nécessaires de réfection de l'installation électrique de l'église, l'existante date d'après-guerre... Le devis s'élève à un montant HT de 1 217.00€ (TTC 1 460.40€). Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

#### **9) QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE**

Le 3 Octobre dernier, Monsieur COGNARD et Madame AURAY, conseillers départementaux, sont venus rencontrer les élus en Mairie. La question de la vitesse sur la route à POUILLY a été évoquée avec Monsieur COGNARD, qui prendra attache avec les services du Département pour étudier la question. Monsieur Claude BOURDON propose de rencontrer la Direction des Routes et des Infrastructures (DRI) afin de voir s'il serait possible d'installer des panneaux de limitation de vitesse à 50 KM/heure à Pouilly et à la Grange du Bois.

Madame Céline JACQUOT insiste sur la vitesse excessive constatée à la Grange du Bois.

Monsieur Pierre LANEYRIE indique qu'une réunion ASA a eu lieu le 31 octobre dernier avec les membres du Bureau, la commission communale ASA et le Syndicat Agricole et Viticole. Monsieur Pierre LANEYRIE va faire un courrier à tous les membres de l'ASA pour mobiliser et tenter de désigner un nouveau bureau et un nouveau Président. Au cas où ce nouveau bureau ne puisse être désigné, le Conseil municipal étudie avec un cabinet d'avocat la possibilité juridique de transférer cette compétence vers la commune.

La municipalité souhaite la bienvenue à son nouvel agent technique : José DA SILVA FABIAO qui a pris ses fonctions le mardi 7 novembre et adresse tous ses remerciements à Monsieur Jacky MONTERET qui a repris du service du 20 juillet au 3 novembre en l'absence de l'ancien agent.

Une réunion de « recensement des besoins » liés aux projets de renforcement, d'extension, de dissimulation et d'entretien des réseaux de distribution publique d'électricité et ceux concernant les initiatives en terme d'aménagement et leurs conséquences sur les « réseaux secs » (électricité, télécommunication, gaz...) et toutes les opérations à caractère énergétique, ainsi que l'évolution et la gestion du patrimoine « éclairage public » a eu lieu le mardi 7 novembre à FUISSE.

Les travaux souhaités « En Barvay » ont été proposés pour un calendrier potentiel en 2025.

Concernant le PLU, plusieurs rendez-vous vont avoir lieu :

1. La Commission PLU se réunira le 9 novembre pour analyser la version n° 2 des diagnostics suite à la réunion de restitution du 16 Octobre dernier.

2. Le 30 Novembre, une réunion est organisée à Solutré-Pouilly pour présenter ces diagnostics aux institutions et partenaires (Etat, DDT, Inspecteur des Sites, ABF, Département, PETR, MBA, ...)
3. Afin de définir les actions souhaitées par la municipalité dans le PLU, un atelier participatif commun est organisé par le cabinet d'étude à Vergisson le 28 Novembre pour permettre aux élus des deux communes de se positionner sur la définition d'orientations paysagères, environnementales et urbaines.

Concernant le projet de transformation du Centre Aéré, une réunion est organisée le 30 Novembre à 10H00 afin de présenter, à l'Inspectrice des Sites et à l'ABF, le projet réalisé par Candice TEPPE, élève Architecte.

L'inauguration de la nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers aura lieu le Samedi 2 décembre prochain à 11H00. Rendez-vous rue de l'école sur le site de la nouvelle caserne. Une invitation de la population sera faite par mail, sur le site internet de la commune et sur l'appli Panneau Pocket.

Monsieur Gianni FERRO va demander à Monsieur Pierre-Antoine BESSON s'il est possible de mettre en service rapidement le nouveau défibrillateur installé à la Salle des fêtes et d'organiser des formations pour les personnes qui le souhaitent.

Le 29 Novembre prochain, la commission des listes électorales se réunira pour faire un point annuel sur les demandes d'inscriptions/radiations. Les élections européennes auront lieu le 9 Juin 2024.

La crise sanitaire due au COVID 19 n'a pas permis, ces dernières années, d'organiser le traditionnel repas du CCAS. Cette année, la municipalité a décidé de réunir ses aînés autour d'un bon repas le Mercredi 6 Décembre à 12H00 au Restaurant de la Courtille à SOLUTRE-POUILLY.

Le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson accueille la compagnie jurassienne « Pudding Théâtre » du 20 au 26 novembre. La troupe offrira une présentation de ses travaux aux habitants le 26 novembre prochain.

Les Vœux du Maire et de la municipalité auront lieu le Dimanche 14 Janvier 2024.

Monsieur Alban VOSSION indique qu'il a participé à la conférence des Maires le 26 Octobre dernier. Il était question de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelable. Une délibération de zonage sera à prendre prochainement par la municipalité.

Monsieur Bernard LAPIERRE informe le conseil du prochain départ le 20 décembre de Monsieur POUDEVIGNE, locataire d'un logement communal. Le nouveau Diagnostic de Performance Energétique réalisé par ALPHABAT fait apparaître un classement en catégorie F. Il conviendra de planifier différents travaux d'optimisation énergétique.

La commission « Bâtiments » va se réunir avant la fin de l'année afin d'intégrer ces travaux au projet d'optimisation globale du bâtiment de la mairie mais également de celui de l'école.

Les plantations de pensées seront faites le 17 novembre prochain. Madame Marie-Agnès TROUILLET s'occupe de la commande avec Monsieur José DA SILVA.

Madame Marie-Agnès TROUILLET explique que le village ne possède pas de parc de jeux pour les enfants. Elle demande s'il serait possible d'en créer un à la place des lagunes. Madame Céline JACQUOT propose qu'une des cours de la garderie ou de l'école puisse être mise à disposition des enfants de la commune, les mercredis et week-ends. Une réflexion sera menée par la municipalité sur ces questions.

Monsieur Claude BOURDON a participé à la réunion du Syndicat des Eaux de la Petite Grosne le 4 Octobre dernier. Ce syndicat sera dissous à compter de 2024, la compétence revenant à Mâconnais Beaujolais Agglomération. Le rapport annuel 2022 est consultable en Mairie.

Monsieur Claude BOURDON a également participé à la réunion du refuge SPA de SERRIERES et à celle du Pôle Gestion des déchets de MBA organisée le 6 novembre à PRISSE. Les bio-déchets (restes de nourriture, épiluchures de légumes etc...) devront obligatoirement être compostés à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024.

La population est invitée à la Cérémonie du 11 Novembre. Rendez-vous devant la mairie à 11h pour un défilé jusqu'au monument avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur terminera la matinée.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

LAPIERRE Jean-Claude	Excusé (a donné pouvoir à Alban VOSSION)	ROLLET Thomas	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	
LANEYRIE Pierre		Batiste FAVIER	
TROUILLET Marie-Agnès			

## **LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

2023/064	Décision suite à demande de location de tout ou partie du Remblai Vers Cros	2023/068	RPQS 2022 Gestion des déchets ménagers et assimilés
2023/065	Désignation Représentant de la CLECT suite à la démission de M. Jean-Claude LAPIERRE	2023/069	Accord devis Entreprise ROLLET pour mise aux normes porte sectionnelle Ancien Local des Pompiers
2023/066	Accord pour les propositions de coupes 2024 de l'ONF	2023/070	Accord devis Entreprise MANSIAT pour travaux électriques à l'église
2023/067	RPQS 2022 Assainissement		

La séance est levée à 21H32  
Date du prochain conseil : 5 Décembre 2023